







**Action AFM - 3**  
**Initier un partage d'expertises et de ressources**  
**entre les gestionnaires de marinas**

**Sous-action AFM – 3-2**

**Travailler au développement de solutions adaptées touchant le dragage, la gestion des eaux grises et la sécurité nautique**

<b>Enjeu principal</b>	Accès au fleuve et marinas (AFM)		
<b>Orientations et objectifs</b>			 B -1, 2, 3, 5
		C	 D - 4
<b>Références fiches portrait</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les marinas du territoire (en cours de rédaction)</li> <li>- Les espèces aquatiques envahissantes (enjeu QEC)</li> <li>- Quelles sont les problématiques locales? (en cours de rédaction) (enjeu QEC)</li> </ul>		
<b>Références préoccupations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dragage actuel non optimal et très coûteux dû à l'envasement majeur et récurrent des marinas du territoire et des régions limitrophes</li> <li>- Manque de ressources financières pour répondre aux nouvelles contraintes règlementaires des marinas (notamment celle relative à la collecte des eaux usées des bateaux ainsi que celle relative au statut du béluga)</li> </ul>		
<b>Description de la sous-action</b>	<p><b>Initiatives déjà en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier contact avec le député fédéral pour le sensibiliser aux préoccupations des gestionnaires de marinas</li> </ul> <p><b>Initiatives à mettre en place :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventorier les pratiques associées aux infrastructures côtières (port, quai, marinas, rampes d'accès, brise-lames, dragage, etc.) pour s'en</li> </ul>		

	inspirer (considérer les infrastructures gonflables, flottantes, sur piliers, permanentes ou non; les modifications aux infrastructures existantes telles que l'ouverture de base d'enrochement) - Développer des projets en partenariat (partage de coûts et bénéfices) en lien avec les problématiques rencontrées par les marinas (dragage, sécurité, mise aux normes relative aux décharges des eaux grises et noires des bateaux de plaisance, réglementation, certificat d'autorisation, etc.) - Établir une banque d'experts reconnus par les ministères (ex.: ingénieurs, arpenteurs, montage financier, consultants maritimes pour l'étude des projets) et rendre l'information accessible - Encourager la création d'un programme de financement dédié à l'entretien des infrastructures maritimes	
<b>Type de réalisation</b>	Développement d'outils et aide à la gestion	
<b>Territoire visé</b>	À l'échelle de la TCR minimalement	
<b>Acteurs impliqués ou potentiels</b>	<b>Type d'acteur</b>	<b>Type d'engagement</b>
Regroupement des marinas	Communautaire	Porteur de projet
Groupe « qualité de l'eau »	Communautaire	Partenaire technique
Équipe coordination TCR	Communautaire	Partenaire technique
Experts	Recherche	Partenaire scientifique
Ministères	Gouvernemental	Partenaire financier
<b>Échéancier</b>	Moyen terme (5 ans – 2023)	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Statut</b>	
Solutions définies	Planifié	
Solutions mises en places	Planifié	
<b>Mise à jour</b>	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	